LE COURRIER DE L'OUEST

Venez nous voir pour votre chapeau

Chapeaux de paille
. . et de toile . .
De 25c. à $2.50
S. F. MAYER

VOL. I — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 12 JUILLET 1906 — No. 40

Le Droit au Meurtre.

Quelqu'un rappela ce récent fait divers ; un homme voyant souffrir sa femme avait abrégé sa maladie, prétendue incurable, en la tuant.

La discussion se noua autour de cette histoire. Les voix bourdonnèrent dans le grand salon. Quand il y avait de cours instants de silence, on entendait, au dehors, dans la nuit, la pluie d'hiver. Il n'y avait là que des hommes : Les appréciations, étant exposées, la conclusion à peu près générale fut celle-ci :

—Il a bien fait.

Cela fut répété deux ou trois fois. François Rudel qui, dans son fauteuil, semblait sommeiller, s'anima pour dire :

—Il a eût tort. Le droit au meurtre n'est acquis que par celui qui se trouve en légitime défense. Hors ce cas, on ne doit jamais tuer.

—Jamais !

Et comme le silence autour de lui était une interrogation, il reprit :

—Cependant le fait que vous avez cité pourrait mettre en doute l'inflexible commandement du Décalogue. Il peut paraitre légitime qu'un être tue celui qu'il aime, pour le laisser moins souffrir. Et c'est justement parce que la thèse est séduisante que je prends la parole. Il y a des paradoxes qu'il ne faut pas laisser entrer dans l'air. Celui-ci en est un. Pour le supprimer, je vais, bien que ce me soit absolument pénible, fouiller dans la pénombre de mes souvenirs, pour vous citer un exemple probant.

Un instant, il écouta parler bas sa mémoire. Puis écartant ses mains qui venaient de cacher son visage il dit :

—Voici. C'était en 1885. Il y a vingt et un ans. J'habitais Versailles et, tout jeune encore, récemment sorti des écoles spéciales, je débutais, dans ma carrière comme ingénieur chimiste, au service d'une grosse industrie. J'étais déjà marié, j'avais trois enfants, et pour m'imaginer ma vie à ce moment, imaginez celle de l'homme classiquement heureux : une compagne aimable et jolie, deux garçons, Paul et Germain, une fille, Suzanne, tous bien portants et gais, une maisonnette, un jardin fleuri de roses en été, un gros chien Saint-Bernard, blanc, largement taché de brun, un travail intelligent, l'espoir d'une belle prospérité, l'amour, la joie.

—Un jour, à notre grande peine, le chien disparut. Pendant trois jours, quatre jours, on ne le vit pas. Cela ne lui arrivait jamais. Je le crus définitivement perdu. Le cinquième jour était un dimanche. De bon matin, je lisais le journal dans la salle à manger au rez-de-chaussée. Les enfants jouaient au bas du perron. Tout à coup Paul cria :

—"Papa, papa, voilà le chien !"

Et ce fut une explosion de cris et de rires joyeux. J'entendis la course et la bousculade enjouées de mes trois petits vers la grille. La serrure et les gonds grincèrent. Suzanne dit :

—"Oh ! comme il est sale !"

Je m'étais levé. Comme j'attaignais le seuil, brusquement, les cris de joie se changèrent en clameurs terrifiées. Je me précipitai et je vis une scène atroce. Turk était là, mais transformé, boueux, bavant, horrible, mordant à droite et à gauche. Il avait renversé Paul. Germain esseyait de défendre sa sœur. Je me précipitai. Une table de jardin en fer était là. Je la pris et les forces décuplées d'un seul coup je brisai les reins de la bête enragée.

Rudel, les regards fixés droits devant lui, semblait regarder des choses. Sans bouger, il continua :

—A cette époque, on ne connaissait pas de remède à la rage. Mes trois petits avaient été mordus. L'ainée mourut le trente cinquième jour. Après le choc de la catastrophe, les angoisses des premières semaines. Après la douleur de cette mort revinrent des angoisses nouvelles et doubles. Nous observions Germain et Paul avec des épouvantes de chaque minute qui nous faisaient appeler en hâte le docteur Charles Serret, un ami à moi, un homme énergique, actif, probe et précis. Il accourait, regardait, disait :

—Non ! Rien !

Une semaine passa. Puis Germain devint triste. Un abattement recouvrit sa jeune gaité. Je reconnus les horribles symptômes bien avant l'arrivée de Serret. Lui, cette fois, ne dit rien. Et je devinai sur sa face la condamnation. Comme pour le premier enfant, ce fut l'abominable agonie. Après la période d'abattement, deux jours de folie furieuse, avec la phobie des objets luisants, la souffrance poussée au paroxysme, puis la paralysie, et l'asphyxie finale... Je ne peux pas vous redire cela. Et il faut cependant que vous le compreniez, que vous le voyiez, cette chambre, ce lit avec ce pauvre être innocent, fou, furieux de souffrance et, nous deux penchés sur lui, luttant—horreur—contre ses fureurs et ses petits bras déments, contre ses convulsions et ses morsures et agonisant avec lui, après l'agonie de l'autre...

Malgré l'épouvante du récit, dans le salon, la lampe continuait d'épandre sa lumière blonde et calme. Mais les recoins d'ombre avaient l'air de dissimuler des ténèbres plus sournoises et plus noires. Rudel raffermit sa voix, dit :

—La deuxième tombe se referma et nous restâmes seuls avec le dernier de nos enfants, le plus jeune, Paul. Celui-là semblait avoir échappé à la rage. Malgré nos faces tragiques, il continuait sa petite vie d'être insouciant et prospère, s'étonnait un peu de ne plus avoir les compagnons habituels de ses jeux, mais, riait quand même aux roses du jardin et au soleil. Et, sans rien oser nous dire, la mère et moi nous nous regardions avec terreur cette grâce fragile derrière laquelle apparaissait pour nous le spectre rôdant du monstre.

Trois jours après le second enterrement, je décidai ma femme à aller se reposer en la rassurant. Depuis des semaines, elle ne dormait plus. Elle était devenue effrayante, et j'avais peur pour sa vie et pour sa raison. Ce soir-là je ne sait pourquoi elle se montra plus confiante. Outre mes paroles, quelque chose semblait lui dire que le danger s'écartait. Elle écouta cela et me laissant seul avec Paul, se coucha, le jour à peine tombé. Auparavant, elle avait mis l'enfant dans son lit. Et, au chevet de mon fils, en essayant de lire j'attendi son sommeil.

Mais l'angoisse que j'avais conservée ne me laissait pas comprendre le sens des lignes. Après deux ou trois essais, dix minutes s'étant passées peut-être, je fermai le livre et je regardai mon petit.

Il ne dormait pas. Il restait, le regard fixe et subitement changé, les yeux ouverts, la figure pâle. Et, le cœur broyé, je revis ce que j'avais déjà vu deux fois, cette expression d'abattement, à peine commençante, si vague qu'il fallait mon attention éperdue pour la voir et la reconnaître, mais qui était sur ce visage comme la première marque de la mort.

Par la domestique, sans bruit, j'envoyai chercher le docteur. Je l'attendis sur la porte ; ma voix étranglée l'invita à feutrer ses pas, pour éviter à ma pauvre femme l'effroyable réveil immédiat. Serret se pencha vers le petit souffle, et, quand il se releva, il eut le même geste impuissant qu'il avait eu déjà deux fois. Et il s'en alla, désespéré lui-même, laissant sur la table la potion calmante, dérisoire, dont, malgré tout, il fallait essayer de donner, en deux heures, une cuillérée à l'enfant condamné.

Rien dans ma vie n'a égalé l'horreur de cette nuit-là. Tandis que l'horloge battait ses coups, je vivais déjà les heures futures, avec le souvenir de celles qui étaient passées. Je voyais pour la troisième fois, recommencer cette agonie, à laquelle la mère, sûrement, ne resisterait pas. Et cela était le destin, inéluctable, inexorable ! A l'instant que j'aurais pu fixer, cet enfant allait devenir la bête furieuse et souffrante.

(Suite à la 2ième page.)

Le droit au meurtra.

(Suite de la 1ière page.)

C'est une dure confession que je vous fais là, il le faut. Il faut tuer le paradoxe néfaste du droit au meurtre. Eh bien ! cette nuit-là, j'ai eu ce geste : tandis que l'enfant s'était enfin endormi, je suis allé prendre, dans mon armoire aux poisons, le flacon de cyanure. Il suffisait d'une goutte pour empêcher ces souffrances d'exister, pour substituer le dénouement net et brutal aux abominations de l'agonie. Et j'ai versé. Puis, je ne sais plus ce qui s'est passé ; il s'est trouvé là le fil invisible, le cheveu qui sépare dans nos destinées le bonheur et le malheur ; je n'ai pas eu la force de faire boire au petit la goutte de poison libératrice. Je l'ai jeté dans les cendres du foyer, et je suis resté là, stupide, jusqu'au matin.

Il faisait grand jour quand la porte, poussée brusquement, à fracas, me tira de mon hébétement. C'était le docteur qui entrait en trombe, disant :

—Vite ! L'enfant ! Habillez-le, donnez-le moi ! Pasteur vient de découvrir le vaccin de la rage. C'était hier, à l'Académie de médecine. Un télégramme d'ami me dit la chose... J'ai ma voiture... J'emmène Paul à Paris... Allons vite !

Il me bousculait, il bousculait ma femme, effarée, accourue, mise au courant, pleurant, riant. C'est tout. Paul fut sauvé... Ma femme a voulu qu'en famille on l'appelât Louis, en mémoire de Pasteur. Il est maintenant le grand garçon que vous connaissez sous ce nom, élève à l'Ecole des mines, ingénieur de demain.

Justement, celui dont on parlait entrait dans le salon. Il apparut dans le cadre de la porte, jeune et solide, robuste, plein de vie, et il fit quelques pas sur le tapis, disant, l'air enjoué :

—Vrai, mais ce que vous avez l'air graves, ici, tous ! Qu'est-ce que vous dites donc ?...

—Nous disons, accentua Rudel, que, hors le cas de légitime défense, on n'a jamais le droit de tuer !

Et il répéta, avec le même geste tranchant, en regardant passionnément celui de qui il avait failli jadis interrompre la vie :

—Jamais !

EMILE SOLARI.

Les récoltes de l'Ouest

Jamais encore, jusqu'à ce jour, dit une dépêche de Winnipeg, la condition des récoltes de l'Ouest canadien n'a été aussi pleine de promesses. Des pluies chaudes suivent des jours chauds comme si on les faisait sur commande pour les cultivateurs.

Dans beaucoup de régions, le blé est maintenant haut de 30 pouces, et dans quelques jours les épis seront sortis presque partout.

Des calculs conservateurs donnent une production probable de 130,000,000 de minots de blé sur environ 5,000,000 d'acres.

Les récoltes d'avoine, d'orge, de seigle et de blé seront aussi très abondantes cette année et la production totale dépassera certainement tout ce qu'on a vu jusqu'ici.

L'exposition de Winnipeg.

L'Hon. M. Sutherland en fera l'ouverture.

L'hon. M. Sutherland, orateur de la chambre des Communes, a accepté l'invitation de faire l'inauguration de l'exposition de Winnipeg, le 23 juillet. Plusieurs membres du parlement visiteront aussi l'exposition.

Nos Revenus

Une augmentation de $4,669,858, sur l'année fiscale précédente.

CHIFFRES INCOMPLETS

La cellection des revenus du Dominion, fiscale finissant le 30 juin, a été de $46,204,731, soit une augmentation de $4,669,858 sur l'année précédente. Ces chiffres ne comprenant que les montants apparaissant dans les livres au 30 juin, mais quand tous les comptes seront inscrits l'augmentation sera d'à peu près cinq millions de piastres. La vente des timbres figure dans le montant principal pour au-delà de sept millions de piastres.

Prorogation des Chambres

La prorogation des Chambres, à Ottawa a lieu aujourd'hui, 12 juillet.

M. John McLellan

Frappé par la Foudre.

M. John McLellan, un citoyen bien connu en ville, vient d'être victime d'un accident regrettable et des plus extraordinaires. Pendant l'orage électrique de lundi soir M. McLellan se leva pour aller fermer une fenêtre dans une chambre voisine de la sienne. Pendant qu'il fermait cette fenêtre il fut frappé par un éclair. Avec beaucoup de peine il retourna à son lit où on le trouva le lendemain, sans connaissance. Après l'avoir transporté à l'hôpital-général les médecins constatèrent que McLellan était sourd et muet. Quand il reprit connaissance, le patient raconta ce que nous venons de relater, en écrivant. Le docteur Parke dit que c'est la première fois qu'il rencontre un cas tel que celui-ci : il a confiance, cependant, qu'après un certain temps M. McLellan reviendra complètement à la santé, recouvrant les facultés d'entendre et de parler.

Elle.—Mon cher, j'ai toujours pensé qu'il y avait quelque chose de chic en vous.

Lui.—Mademoiselle, vous êtes trop aimadle, je vois que vous me connaissez parfaitement.

PROVINCE D'ALBERTA

Avis aux Propriétaires d'Animaux.

Avis est par les présentes donnés qu'à partir du premier jour de juillet 1906, le bureau conjoint de Régistration des marques (Recorder of Brands) pour les provinces d'Alberta et de Saskatchewan sera situé à Medecine Hat, Alberta. Toute communication relativement aux marques devront, après cette date, être adressées comme suit : Recorder of Brands, Medecine Hat, Alberta.

L'argent envoyé en paiement des honoraires devra être adressé par Bon de Poste ou mandat d'express, payable au "Recorder of Brands," Medecine Hat. Si des chèques sont envoyés ils devront avoir été acceptés par la banque sur laquelle ils sont tirés, au préalable, et comprendre le montant que la banque chargera pour l'échange.

RÉGISTRATION DES MARQUES DANS LES DEUX PROVINCES.

Les personnes qui font l'élevage dans le voisinage de la frontière inter-provinciale (quatrième méridien) devraient, comme mesure de protection, lorsqu'elles font enregistrer une marque, faire enregistrer cette marque dans la province de Saskatchewan aussi, ce qui leur coûtera une piastre ($1.00) de plus d'honoraires.

GEO. HARCOURT,
Député-Ministre de l'Agriculture.
Département de l'Agriculture,
Bureau du Gouvernement Provincial
Edmonton, Alta., 21 juin, 1906.
16-8-06

39

Feuilleton du "Courrier de l'Ouest"

LE BOSSU

—OU—

LE PETIT PARISIEN

(Suite

—C'est pour toi, s'écria Aurore en portant les mains de sa mère à ses lèvres ; pour toi, que je retrouve enfin, mère chérie !... pour toi, que j'aime, pour toi qu'il aimera. Et qu'as-tu ?

—Le régent, répondit la princesse, la lettre qui met en lumière l'innocence de Lagardère.

—Merci ! oh ! merci, dit Aurore ; mais pourquoi ne le voyons-nous point ?

La princesse fit signe à Flor d'approcher.

—Je te pardonne, petite, fit-elle en la baisant au front ; le carosse est attelé. C'est toi qui vas aller chercher la réponse à la question de ma fille. Pars et reviens bien vite ; nous t'attendons.

Dona Cruz s'éloigne en courant.

—Eh bien, chérie, dit la princesse à Aurore en la conduisant vers le sofa, ai-je assez mortifié cet orgueil de grande dame que tu reprouvais sans le connaitre ? Suis-je assez obéissante devant les hauts commandements de mademoiselle de Nevers ?

—Vous êtes bonne, ma mère, commença Aurore.

Elles s'asseyaient. Madame de Gonzague l'interrompit.

—Je t'aime, voilà tout, dit-elle ; tout à l'heure j'avais [illegible] je ne [illegible] j'ai un talisman.

—Quel talisman ? demanda la jeune fille qui souriait.

La princesse la contempla un instant en silence, puis elle répondit :

—L'aimer pour que tu m'aimes.

Aurore se jeta dans ses bras.

Dona Cruz, cependant, avait traversé le salon de madame de Gonzague, et arrivait à l'antichambre lorsqu'un grand bruit vint frapper ses oreilles. On se disputait vivement sur l'escalier. Une voix, qu'elle crut vaguement reconnaître, gourmandait les valets et camaristes de madame de Gonzague. Ceux-ci, qui semblaient massés en bataillons de l'autre côté de la porte, défendaient l'entrée du sanctuaire.

—Vous êtes ivre ! disaient les laquais, tandis que la voix aigue des chambrières ajoutait : Vous avez du plâtre plein vos chausses et de la paille dans vos cheveux. Belle tenue pour se présenter chez la princesse.

—Palsambleu, marauds ! s'écria la voix de l'assiégeant, il s'agit bien de plâtre, de paille ou de tenue. Pour sortir de l'endroit d'où je viens, on n'y regarde pas de si près !

—Vous sortez du cabaret ? dit le choeur des valets.

—Ou du violon, amendèrent les servantes.

Dona Cruz s'était arrêtée pour écouter.

—Insolente engeance ! reprit la voix. Allez dire à votre maîtresse que son cousin, M. le marquis de Chaverny, demande à l'entretenir sur-le-champ.

—Chaverny, répéta dona Cruz étonnée.

De l'autre côté de la porte, la valetaille semblait se consulter. On avait fini par reconnaître M. le marquis de Chaverny, malgré son étrange accoutrement et le plâtras qui souillait le velours de ses chausses. Chacun savait que M. de Chaverny était cousin de Gonzague.

Il parait que le petit marquis trouva la délibération trop longue. Dona Cruz entendit un bruit de lutte, et le tapage que fait un corps humain en dégringolant à la volée les marches d'un escalier. Puis la porte s'ouvrit brusquement, et le dos du petit marquis portant le superbe frac de M. de Peyrolles se montra.

—Victoire, cria-t-il en repoussant le flot des assiégés des deux sexes qui se précipitaient sur lui de nouveau. Du diable si ces coquins ne m'ont pas été sur le point de me mettre en colère.

Il leur jeta la porte sur le nez et poussa le verrou. En se retournant, il aperçut dona Cruz. Avant que celle-ci pût reculer ou se défendre, il lui saisit les deux mains et les baisa en riant. Ses idées lui venaient comme cela, à ce petit marquis, sans transition. Il ne s'étonnait de rien.

—Bel ange, lui dit-il, tandis que la jeune fille se dégageait, moitié gaie, moitié confuse, j'ai rêvé de vous toute la nuit. Le hasard veut que je sois trop occupé ce matin pour vous faire une déclaration en règle. Ainsi, brusquant les préliminaires, je tombe tous d'abord à vos genoux, en vous offrant mon cœur et ma main.

Il s'agenouilla en effet au milieu de l'antichambre. La gitanita ne s'attendait guère à cette ouverture. Mais elle n'était pas beaucoup plus embarrassée que M. le marquis.

—Je suis pressée aussi, dit-elle en faisant effort pour garder son sérieux ; laissez-moi passer je vous prie.

Chavarny se releva et l'embrassa franchement, comme Frontin embrasse Lisette au théatre.

—Vous êtes la plus ravissante marquise du monde, s'écria-t-il ; c'est entendu ! Ne croyez pas que j'agisse à la légère. J'ai réfléchi à cela tout le long du chemin.

—Mais mon consentement ? objecta dona Cruz.

—J'y ai songé. Si vous ne consentez pas, je vous enlève. Or ça, ne parlons pas plus longtemps d'une affaire conclue. J'apporte ici de bien importantes nouvelles. Je veux voir madame de Gonzague.

—Madame de Gonzague est avec sa fille, répliqua dona Cruz ; elle ne reçoit pas.

—Sa fille, s'écria Chaverny, mademoiselle de Nevers, ma femme d'hier soir, charmante enfant, vive Dieu, mais c'est vous que j'aime et que j'épouserai aujourd'hui. Ecoutez-moi bien, adorée, je parle sérieusement : puisque mademoiselle de Nevers est avec sa mère, raison de plus pour que je sois introduit.

—Impossible, voulut dire la gitanita.

—Rien d'impossible aux chevaliers français, prononça gravement Chaverny.

Il prit dona Cruz dans ses bras, et, tout en lui dérobant, comme on disait alors, une demi-douzaine de baisers, il la mit à l'écart.

—Je ne sais pas le chemin, poursuivit-il ; mais le dieu des aventures me guidera. Avez-vous lu les romans de La Calprenède ? Un homme qui porte un message écrit avec du sang sur un chiffon de batiste ne passe-t-il pas partout ?

—Un message, écrit avec du sang, répéta dona Cruz qui ne riait plus.

Chaverny était déjà dans le salon. La gitanita courut après lui ; mais elle ne [illegible] de l'oratoire et de pénétrer chez la princesse à l'improviste.

Ici, les manières de Chaverny changèrent un peu. Ces fous savaient leur monde.

—Madame ma noble cousine, dit-il en restant sur le seuil et respectueusement incliné, je n'ai jamais eu l'honneur de mettre mes hommages à vos pieds, et vous ne me connaissez pas. Je suis le marquis de Chaverny, cousin de Nevers par mademoiselle de Chaneilles, ma mère.

A ce nom de Chaverny, Aurore, effrayée, s'était serrée contre sa mère. Dona Cruz venait de rentrer derrière le marquis.

—Et que venez-vous faire chez moi, monseigneur ? demanda la princesse qui se leva, courroucée.

—Je viens expier les torts d'un écervelé de ma connaissance, répondit Chaverny en tournant vers Aurore un regard presque suppliant, d'un fou qui porte un peu le même nom que moi. Et, au lieu de faire à mademoiselle de Nevers des excuses qui ne pourraient être acceptées, j'achète mon pardon en lui apportant un message.

Il mit un genou à terre devant Aurore.

—Un message de qui ? demanda la princesse en fronçant le sourcil.

Aurore, tremblante et changeant de couleur, avait déjà deviné.

—Un message du chevalier Henri de Lagardère, répondit Chaverny.

En même temps, il tira de son sein le mouchoir où Henri avait tracé quelques mots avec son sang. Aurore essaya de se lever ; mais elle retomba défaillante sur le [illegible]

—Est-[illegible] la princesse [illegible] taches rouges.

Chaverny regardait Aurore, que dona Couz soutenait déjà dans ses bras.

—La missive à une apparence lugubre, dit-il ; mais ne vous effrayez point. Quand on n'a ni encre ni papier pour écrire...

—Il vit, murmura Aurore en poussant un grand soupir.

Puis ses beaux yeux pleins de larmes, levés vers le ciel, remercièrent Dieu. Elle prit des mains de Chaverny le mouchoir teint de son sang, et le pressa passionnément contre ses lèvres.

La princesse détourna la tête. Ce devait être la dernière révolte de sa fierté.

Aurore essaya de lire, mais ses pleurs l'aveuglaient, et d'ailleurs le linge avait bu les caractères étaient presque indéchiffrables.

Madame de Gonzague, dona Cruz et Chaverny voulurent lui venir en aide. Ces larges hiéroglyphes mêlés et fondus furent muets pour eux.

—Je lirai, dit Aurore en essuyant ses yeux avec le mouchoir même.

Elle s'approcha de la fenêtre et s'agenouilla devant la batiste étendue.

Elle lut, en effet :

"A madame la princesse de Gonzague. Que je vois Aurore encore une fois avant de mourir."

Aurore resta un moment immobile et glacée. Quand elle se releva dans les bras de sa mère, elle dit à Chaverny :

—Où est-il ?

—A la prison du Châtelet.

—Il est donc condamné ?

—Je l'ignore. Ce que je sais, c'est qu'il est au secret.

Aurore s'arracha aux étreintes de sa mère.

—Je vais aller à la prison du Chatelet, dit-elle.

—Vous avez près de vous votre mère, ma fille, murmura la princesse dont la voix trouva des accents de reproche ; votre mère est désormais pour vous un guide et un soutien. Votre cœur n'a point parlé ; votre cœur eût dit : Ma mère, conduisez-moi à la prison du Châtelet.

—Quoi, balbutia Aurore, vous consentiriez ?

—L'époux de ma fille est mon fils, répondit la princesse ; s'il succombe, je le pleurerai. S'il peut être sauvé, je le sauverai.

Elle marcha la première vers la porte. Aurore la saisit, et baisant ses mains, qu'elle baigna de larmes :

—Que Dieu vous récompense, ma ma mère.

On avait déjeuné copieusement et longuement au grand greffe du Châtelet. M. le marquis de Ségré méritait la réputation qu'il avait de faire bien les choses. C'était un gourmet d'excellent ton, un magistrat à la mode et un parfait gentilhomme.

Les assesseurs, depuis le sieur Berthelot de Sabaunelle jusqu'au jeune Husson-Bordesson, auditeur en la grand'chambre, qui n'avait que voix consultative, étaient de bons vivants, bien nourris, de bel appétit, et plus à l'aise à table qu'à l'audience.

Il faut leur rendre cette justice, que la seconde séance de la chambre ardente fut beaucoup moins longue que le déjeuner. Des trois témoins que l'on devait entendre, deux avaient, du reste fait défaut : les nommés Cocardasse et Passepoil, prisonniers fugitifs. Un seul, M. de Peyrolles, avait déposé. Les charges produites par lui étaient si précises et si accablantes que la [illegible]

Coin Féminin

CHRONIQUE.

Pour les Tout-petit

Pauvres "Tout-Petits " de quels préjugés, vieilles habitudes, partis-pris ne sont-ils pas souvent victimes ! L'entêtement stupide, l'ignorance et l'inintelligence des jeunes mères entrent pour plus qu'on ne pourrait le croire dans la mortalité infantile et dans les accidents si nombreux qui infirment à jamais les organes de l'enfant.

Mon confrère Laurent Bart a fort judicieusement jeté un cri d'alarme devant l'abus de ces sirops calmants, à tort et à travers administrés à pleines cuillères et que le cher mignon doit absorber, le corps convulsé par des sanglots. Mais, même Bébé eut-il besoin de ce calmant, qu'il faudrait, par ces mots et ces gestes que trouvent toutes les mamans, abaiser ce gros chagrin et, alors seulement, faire prendre la dose lorsque la poitrine de Bébé serait moins haletante.

La suralimentation est un autre écueil, contre lequel vont donner une bonne partie des mères ; et cependant combien terribles sont ses effets ! Des centaines d'enfants sont perdus chaque année par suite de l'ignorance des parents qui croient bien faire en surchargeant l'estomac des " Petits " d'une nourriture trop forte qui ne convient pas à leur âge.

La suralimentation : c'est là, l'herreur néfaste de beaucoup de mères canadiennes ; et la routine, les préjugés sont tels que les exemples les plus frappants ne les convaincront pas qu'un bébé de dix mois —quelque fois huit— ne doit pas manger de viande, ni être gorgé de bonbons.

" J'ai été élevée comme ça ! " Voici la réponse typique. Le plus souvent, on pourrait riposter que la personne offre un assez joli spécimen de rachitisme et, que c'est une raison de plus qu'elle, ayant été élevée comme " ça." doit élever son enfant autrement. Puis le " modus vivendi " a subi de profonds changement depuis vingt ou trente ans ; pour ne citer que le plus terrible l'alcool, ce dévastateur de foyers, pourvoyeur d'enfants malingres, n'exerçait pas de pareils ravages. C'est inéluctable : l'Enfant est la rançon de la passion du père...

La suprême ambition de ces mères est de pouvoir dire avec fierté : " Il mange comme nous : aussi voyez comme il est gras ! " et là-dessus on fait avaler quelques gorgées de thé au cher ange —qui ressemble bien plus aux anges de Moncelet qu'à ceux du Paradis— et sa tête, aux bajoues tremblotantes qui descendent le long de son monton, tirent les yeux et les coins de la bouche, s'appuie sur l'épaule maternelle avec une tristesse résignée de petits vieux obèse.

Maman le contemple ainsi, bien pansé, bien repu, avec des regards rayonnants d'orgueil, puis le dépose dans sa chaise-berceuse ; point n'est besoin qu'on l'agite : Bébé est " bercinomane," c'est-à-dire qu'il ne peut se passer de ce balancement auquel on l'a habitué dès les premiers jours de sa vie, et, que même lorsqu'il est assis dans son lit il imprimé à son petit corps un mouvement de va-et vient, et Bébé se berce, sans que Maman s'inquiète de ce que devint, pendant ce roulis, l'estomac qu'elle a si généreusement empli. Bébé se berce jusqu'à ce que le sommeil, plus intelligent que Maman, fasse cesser ce défilé rapide d'images devant ses yeux grands ouverts.

Et voici Bébé, pauvre victime innocente de cette alimentation défectueuse et prématurée, tout prêt à en subir les conséquences qui sont : les dérangements d'intestins, les cholérines si fréquentes pendant la saison chaude, et les convulsions.

Que d'anxiétés les mamans s'épargneraient si elles se conformaient à ses deux préceptes :

Allaiter exclusivement leur enfant jusqu'à l'âge de six mois. A six mois, jusqu'à un an, donner du lait et des laitages, des soupes légères, de la bouillie.

Jusqu'à trois ans, ne laisser manger que des fruits cuits, en très petite quantité et point de légume acide !

***

Si l'alimentation de Bébé est une question primordiale, son coucher ne doit pas moins attirer l'attention de Maman.

Comme couchettes, écartons tout d'abord celles qui sont en babancelles. Le système nerveux peut être gravement ébranlé par le balancement : son action sur l'estomac est également à redouter.

La literie doit se composer d'une petite paillasse, d'un matelas de crin, de deux draps en toile usagée, pour éviter les blessures aux petits membre délicats, et, d'un petit oreiller de crin qui soulèvera très légèrement la tête.

La paillasse la plus hygiénique est celle faite d'un filet en forme de matelas et dans lequel on place quelques poignées de crin bien cardés. Au fond de la couchette on met un feutre pour préserver le plancher de la chambre. Le mérite de cette paillasse est de pouvoir se nettoyer facelement. Toutes les semaines, on la fait tremper sans la vider, dans de l'eau tiède où l'on a mis une cuillerée d'amoniaque. On secoue, on recarde avec les doigts, à travers le filet et l'on fait sécher au soleil.

Les yeux de Bébé sont délicats, la lumière trop vive fanerait ces deux brins de myosotis : il faut des rideaux pour les protéger ; en notre pays surtout, c'est indispensable à cause des moustiques. Mais ces rideaux ne devront pas être en tissus assez épais pour empêcher le passage de l'air, il en aspire cependant et celui qu'il rejette a subi la métarmorphose chimique opérée dans les poumons. Cet air vicié doit sortir du berceau et l'air pur de l'appartement doit entrer librement.

Les Tout-Petits sont frileux, surtout dans la première heure de la vie. Si Bébé fait son entrée dans ce monde pendant la saison chaude on peut ne lui mettre qu'une bouillotte d'eau chaude au pied de son lit ; s'il fait froid on en placera aussi sur les côtés.

Quand la vie de Bébé commencera à se nombrer par jours on supplimera la bouillotte, en été, et on évitera l'accumulation des couvertures pour que l'enfant ne puisse prendre froid en se découvrant pendant la nuit.

Il nous reste à placer le berceau. Près du lit de Maman, la place est toute indiquée... Si le lit de Maman est bien situé : tête au nord, pieds au sud, et si les fenêtres ouvrent en face. Les enfants comme les plantes sont attirées par la lumière et Bébé ne doit pas être obligé de tourner ses yeux avec effort vers la clarté : il deviendrait strasbite et chose encore plus grave, en se tournant il pourrait faire dévier la colonne vertébrale. Que d'infirmités les soins attentifs et éclairés d'une mère pourraient détourner !

Le berceau est prêt pour recevoir son petit hôte. Placez-le sur le côté, afin que le lait puisse s'écouler s'il lui revient et ne menace pas de s'engager dans les voies respiratoires. Veillez à le coucher tantôt à droit, tantôt à gauche, les os sont si mous à cet âge, qu'ils risqueraient de prendre une forquelconque.

Bébé frotte ses yeux de ses menottes, que vous n'avez pas emprisonnés dans le maillot montant seulement sous les aiselles baissez les rideaux et et laissez-le rêver aux anges ses frères.

MAGALI.

(Suite à la 6ième page.)

Nuit d'Eté.

O nuit, o douce nuit d'été, qui viens à nous
Parmi les foins coupés et sous la lune rose,
Tu dis aux amoureux de se mettre à genoux,
Et sur leur front brulant, un souffle frais se pose !

O nuit, o douce nuit d'été, qui fais fleurir
Les flleurs dans les gazons et les fleurs sur les branches,
Tu dis aux tendres cœurs des femmes de s'ouvrir,
Et, sous les blonds tilleuls, errent des formes blanches !

O nuit, o douce nuit d'été, qui sur les mers
Alanguis le sanglot des houles convulsées,
Tu dis aux isolés de n'être pas amers
Et la paix de ton ciel descend dans leurs pensées.

O nuit, o douce nuit d'été, qui parles bas,
Tes pieds se font légers et ta voix endormante
Pour que les pauvres morts ne se réveillent pas,
Eux qui ne peuvent plus aimer, o nuit aimante !

PAUL BOURGET.

cédure avait dû être singulièrement simplifiée.

Tout était provisoire en ce moment au châtelet. Les juges n'avaient point leurs aises comme au palais du parlement. M. le marquis de Ségré n'avait pour vestiaire qu'un petit cabinet noir attenant au grand greffe et séparé seulement par une cloison du réduit où messieurs les conseillers faisaient leur toilette en commun. C'était fort gênant, et messieurs les conseillers étaient mieux traités que cela dans les plus minces présidiaux de province. La salle du grand greffe donnait, par une porte-fenêtre, sur le pont qui reliait la tour de brique, ou tour Neuve, au château, à la hauteur de l'ancien cachot de Chaverny. Les condamnés devaient passer par cette salle pour regagner la prison.

—Quelle heure avez-vous, monsieur de Labaumelle ? demanda le marquis de Ségré à travers sa cloison.

—Deux heures, monsieur le président, répondit le conseiller.

—La baronne doit m'attendre ! La peste soit de ces doubles séances ! Priez M. Husson de voir si ma chaise est à la porte.

Husson-Bordesson descendit les escaliers quatre à quatre. Ainsi fait-on, quand on veut monter, dans les carrières sérieuses.

—Savez-vous, disait cependant Perrin Hacquelin des Maisons de Viefville-en-Forez, que ce témoin, M. de Peyrolles, s'exprime très-convenablement. Sans lui, nous aurions dû délibérer jusqu'à trois heures.

—Il est à M. le marquis de Gonzague, répondit Labaumelle : M. le prince choisit bien ses gens.

—Point, point, répliqua Perrin Hacquelin ; M. de Gonzague a eu pour lui tout seul, le matin de ce jour, le petit lever de Son Altesse royale. C'est une faveur à chaux et à sable.

—Coquin ! maraud ! bélitre ! pendard ! s'écria en ce moment le président de Ségré.

C'était sa manière d'accueillir son valet de chambre, lequel le dévalisait en revanche.

—Fais attention, reprit-il, que je vais chez la baronne, et qu'il faut que je sois coiffé à miracle !

Au moment où le valet de chambre allait commencer son office, un huissier entra dans le boudoir commun de messieurs les conseillers, et dit :

—Peut-on parler à M. le président ?

Le marquis de Ségré entendit au travers de sa cloison, et cria à tue-tête :

—Je n'y suis pas, corbleu ! Envoyez tous ces gens au diable !

—Ce sont deux dames, reprit l'huissier.

—Des plaideuses ? A la porte ! Comment mises ?

—Toutes deux en noir et voilées.

—Costume de procès perdu. Comment venues ?

—Dans un carrosse aux armes du prince de Gonzague.

—Ah ! diable ! fit M. de Ségré, ce Gonzague n'avait pourtant pas l'air à son aise en témoignant devant la cour. Mais puisque M. le régent... Faites attendre... Husson-Bordesson !

—Il est allé voir si la chaise de M. le président est à la porte.

—Jamais là quand on a besoin de lui ! grommela M. le marquis réconnaissant ; ne parviendra pas, ce bêtelà ! tenir compagnie à ces deux dames. Je suis à elles dans un instant.

Berthelot de Labaumelle, qui était en bras de chemise, endossa un vaste froc de velours noir, souffleta sa perruque, et se rendit à la corvée. M. le marquis de Ségré dit à son valet de chambre :

—Tu sais, si la baronne ne me trouve pas bien coiffé, je te chasse ! Mes gants. Un carrosse aux armes de Gonzague ! Qui peuvent être ces pimbêches ? Mon chapeau, ma canne ! Pourquoi ce pli à mon jabot, coquin digne de la roue ? Tu m'auras un bouquet pour madame la baronne. Précède-moi, maroufle !

M. le marquis traversa le cabinet de toilette pour cinq, et répondit par un signe de tête au salut respectueux de ses conseillers. Puis il fit son entrée dans la salle du greffe en vrai petit-maître du palais. Ce fut peine perdue. Les deux dames qui l'attendaient en compagnie de M. de Labaumelle, muet comme un poisson et plus droit qu'un piquet, ne rémarquèrent nullement les grâces de sa tournure. M. de Ségré ne connaissait point ces dames. Tout ce qu'il put se dire, c'est que ce n'étaient point des demoiselles d'Opéra, comme celles que M. le prince de Gonzague patronnait d'ordinaire.

—A qui ai-je l'honneur de parler, belles dames ? demanda-t-il en pirouettant et en jouant de son mieux au gentilhomme d'épée.

Labaumelle, délivré, regnaga le vestiaire.

—Monsieur le président, répondit la plus grande des deux femmes voilées, je suis la veuve de Philippe de Lorraine, duc de Nevers.

—Je suis la princesse de Gonzague, répondit-on avec une sorte de répugnance.

Le président fit trois ou quatre saluts de cour et se précipita vers l'antichambre.

—Des fauteuils, coquins ! s'écria-t-il ; je vois bien qu'il faudra que je vous chasse tous, un jour ou l'autre !

Son accent terrible mit en branle les huissiers, les garçons de chambre, les massiers, les commis-greffiers, les expéditionnaires, et généralement tous les rats du palais qui moisissaient dans les cellules voisines.

On apporta en tumulte une douzaine de fauteuils.

—Point n'est besoin, monsieur le président, dit la princesse, qui resta debout. Nous venons, ma fille et moi...

—Ah ! peste ! interrompit M. de Ségré en s'inclinant ; un bouton de lis ! Je ne savais pas que M. le prince de Gonzague...

—Mademoiselle de Nevers ! prononça gravement le princesse.

Le président fit des yeux en coulisse, et salua.

—Nous venons, poursuivit la princesse, apporter à la justice des renseignements...

—Permettez-moi de vous dire que je devine, belle dame, interrompit encore le marquis ; notre profession aiguise et subtilise l'esprit, si l'on peut ainsi s'exprimer, d'une façon assez remarquable. Nous étonnons beaucoup de gens. Sur un mot, nous voyons la phrase, le livre. Je devine que vous venez rapporter des preuves nouvelles de la culpabilité de ce misérable...

—Monsieur, firent en même temps la princesse et Aurore.

malheureux n'assassinera plus personne.

—N'avez-vous donc rien reçu de son Altesse royale ? demanda la princesse d'une voix sourde.

Aurore, prête à défaillir, s'appuya sur elle.

—Rien absolument, madame la princesse, répondit le marquis ; mais il n'était pas besoin. La chose est faite, elle est bien faite. Voilà déjà une demi-heure que l'arrêt est rendu.

—Et vous n'avez rien reçu du régent ? répéta la princesse, qui était comme attérée.

Elle sentait Aurore trembler et frémir à son côté.

—Que vouliez-vous de plus ? s'écria M. de Ségré ; qu'il fut roué vif en place de Grève. Son Altesse royale n'aime pas ce genre d'exécution, sauf le cas où il faut faire exemple pour la banque.

—Est-il donc condamné à mort ? balbutia Aurore.

—Et à quoi donc, charmante enfant ? Vouliez-vous qu'on le mit au pain sec et l'eau ?

Mademoiselle de Nevers se laissa choir sur un fauteuil.

—Qu'a donc ce mignon trésor ? demanda le marquis. Madame les jeunes filles n'aiment point entendre parler de ces choses. Mais j'espère que vous m'excuserez ; madame la baronne m'attend, et je me sauve. Bien enchanté d'avoir pu vous fournir personnellement des détail. Veuillez dire, je vous prie, à M. le prince de Gonzague, que tout est achevé irrévocablement. La sentence est sans appel, et ce soir même... Belle dame, je vous baise les mains du meilleur de mon cœur. As-

Il salua, pirouetta, et gagna la porte en flageolant sur ses jambes, comme c'était alors le bon ton. En descendant l'escalier, il se disait :

—Voici un pas de fait vers la présidence à mortier. Cette princesse de Gonzague est à moi, pieds et poing liés.

La princesse restait là, l'œil fixé sur la porte par où Ségré avait disparu. Quant à Aurore, vous eussiez dit que la foudre l'avait frappée. Elle était assise sur le fauteuil, le corps droit et roide, l'œil sans regard. Il n'y avait personne dans la salle du greffe. La mère et la fille ne songeaient ni à se parler ni à s'informer. Elles étaient littéralement changées en statues. Tout à coup Aurore étendit le bras vers la porte par où le président s'était éloigné. Cette porte conduisait au tribunal et à la sortie des magistrats.

—Le voilà, dit-elle d'une voix qui ne semblait plus appartenir à une créature vivante ; il vient, je reconnais son pas.

La princesse prêta l'oreille et n'entendit rien. Elle regarda mademoiselle de Nevers, qui répéta :

—Il vient, je le sens. Oh ! que je voudrais mourir avant lui.

Quelques secondes se passèrent, puis la porte s'ouvrit en effet. Des gardes entrèrent. Le chevalier Henri de Lagardère était au milieu d'eux, la tête nue, les mains liées sur l'estomac. A quelques pas de lui venait un dominicain qui portait une croix. Des larmes jaillirent sur les joues de la princesse ; Aurore garda les yeux secs et ne bougea pas. Lagardère s'arrêta près du seuil à la vue des deux femmes. Il eut un sourire mélancolique, et fit un si-

—Nos ordres sont rigoureux, répondit celui-ci.

—Je suis la princesse de Gonzague, monsieur, s'écria la pauvre mère s'élançant vers l'exempt, la cousine de Son Altesse Royale ; ne nous refusez pas cela.

L'exempt la regarda avec étonnement.

Puis il se retourna vers le condamné, et lui dit :

—Pour ne rien refuser à un homme qui va mourir, faites vite.

Il s'inclina devant la princesse, et passa dans la chambre voisine, suivi des archers et du prêtre dominicain. Lagardère s'avança lentement vers Aurore.

VII,

DERNIÈRE ENTREVUE.

La porte du greffe restait ouverte, et l'on entendait le pas des sentinelles dans le vestibule voisin, mais la salle était déserte. Cette suprême entrevue n'avait pas de témoins, Aurore se leva toute droite pour recevoir Lagardère. Elle baisa ses mains garottées, puis elle lui présenta son front si pâle qu il semblait de marbre. Lagardère appuya ses lèvres contre ce front sans prononcer une parole.

Les larmes jaillirent enfin sur les joues d'Aurore, quand ses yeux tombèrent sur sa mère qui pleurait à l'écart.

—Henri ! Henri ! dit-elle c'est donc ainsi que nous devions nous revoir.

Lagardère la contemplait, comme si tout son amour, toute cette immense affection qui avait fait sa vie pendant des années, eût voulu se concentrer dans ces derniers regards.

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

P. E. LESSARD, Président — A. BOILEAU, Secrétaire-Trésorier — Hon. P. ROY, Directeur-Gérant

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :
LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 12 Juillet 1906

Déménagés

A partir de la semaine prochaine les bureaux et ateliers du COURRIER DE L'OUEST seront installés dans notre nouveau local, situé sur la Deuxième rue, en face du patinoir Thistle. Nous profitons de cette occasion pour inviter de nouveau nos lecteurs de la campagne à venir faire un tour chez nous, lorsqu'ils viennent à la ville.

M. Hill et les Blés de l'Ouest

James J. Hill prétend que dans quatre ans, c'est-à-dire en 1910, les Etats-Unis auront cessé d'exporter le blé et seront même forcés de l'importer. La grande république voisine aura alors une population de 100,000,000 d'habitants et elle sera, dit-il, le marché naturel du blé du nord-ouest canadien.

La transformation se fait visiblement tous les jours ; les cultivateurs commencent à délaisser la culture du blé pour celle de l'orge, de l'avoine, etc. Les terres épuisées par des récoltes de blé successives, sans interruption ni reconstitution, ne donnent plus qu'un pauvre rendement et du blé de basse qualité.

La diminution de la production et l'augmentation de la population, c'est-à-dire, de la consommation, auront achevé cette transformation en 1910, d'après James J. Hill.

Notre Nord-Ouest serait alors en position de combler le déficit de la récolte des Etats-Unis, sans nuire aux importations européennes.

En 1910, M. J. J. Hill aura des voies ferrées pour transporter aux moulins à farine de Minneapolis le blé du Nord-Ouest canadien.

Voilà l'idée de J. J. Hill idée beaucoup plus raisonnable que celle que lui prêtait l'autre jour un confrère, d'expédier le blé canadien en Angleterre par le Missispi et les ports du Golfe du Mexique.

Y a-t-il dans cette idée pratique de James J. Hill rien qui puisse autoriser le Canada de l'Est à s'opposer à projets ?

* * *

James J. Hill déclare qu'il n'a nullement le désir de détourner le trafic canadien vers les ports américains. Il dit que si telle était son intention, les voies ferrées dont il a actuellement le contrôle lui suffiraient amplement, et qu'il n'auraient pas besoin, par conséquent, de dépenser $3,000,000 pour construire son terminus à Winnipeg.

M. Hill rappelle à ce sujet les paroles qu'il a prononcées au banquet qui lui a été offert par quelques amis, lors de sa récente visite à Winnipeg : " Il y a, dit-il, un endroit auquel nous ne voudrions pas renoncer, si nous le pouvions, c'est Winnipeg. Tous les chemins de fer allant de l'Est à l'Ouest doivent nécessairement passer à Winnipeg. Un chemin de fer qui n'y passerait pas ne servirait pas ses propres intérêts et les intérêts du pays. Ce chemin de fer serait en un mot un très mauvais placement. Nous ne nous attendons pas à venir ici pour détourner le trafic de son cours naturel ou pour enlever votre commerce. Nous comptons même aider à mettre votre trafic, votre commerce sur un meilleur pied. Nous espérons pouvoir vous faire jouir de notre prospérité tout en jouissant d'une part de la vôtre ; parce que, soyez en certains, pour qu'un chemin de fer prospère, il faut nécessairement que la population qui habite la région ...

James J. Hill, dit une dépêche de Vancouver, annonce son intention de parachever une ligne de chemin de fer de Vancouver à Winnipeg afin de pouvoir avoir sa part de commerce dans les grandes prairies de l'Ouest, en faisant le transport du blé. La manifestation de cette intention de James J. Hill force le C. P. R. à se hâter de construire des embranchements et des élévateurs pour le grain sur la côte du Pacifique.

Par suite des conditions propices que présente la construction de ces nouvelles voies ferrées, une grande compagnie d'élévateurs de l'Ouest vient de s'établir à False Creek, et voilà qu'une autre minoterie qui fait du commerce dans Red Alberta, profitant de ces avantages, vient de faire l'acquisition d'un site à Burrard Inlet, que le C. P. R. s'était déjà réservé pour l'établissement d'un élévateur.

Quand les plans du Grand Nord seront complètement accomplis, il y aura deux nouvelles grandes lignes pénétrant dans le Nord-Ouest, la Colombie Britannique et traversant une vaste partie de la productive province d'Alberta, le Vancouver, Victoria et Eastern Ry, qui avec ses compléments de voies à Fernie et de là à travers la région du Nid aux Corbeaux, jusqu'aux terrains pétrolifères, formera une ligne de ceinture de la partie sud de la province d'Alberta et de la Colombie Britannique. Une voie ferrée passant à travers le sud de l'Alberta jusqu'à la région de Calgary et ainsi de suite jusqu'à Edmonton vers le nord, complètera la grande ligne du sud au nord ; enfin un embranchement du Vancouver, Westminster & Yukon Ry, parcourant l'Ouest d'Edmonton, puis passant à travers les Rocheuses, le nord de la Colombie Britannique et tournant vers le sud à travers Cariboo, Lilloet et Pembroke Meadows jusqu'à Vancouver, forme le cercle d'acier qui étreindra la Colombie Britannique, d'après le plan de Hill.

(La Semaine Commerciale.)

Cinquante Millions !

Comment ils sont perçus et à quoi ils servent.

Les recettes totales des douanes du Canada devront approcher $50,000,000 pour l'année 1905-1906, lorsque tous les rapports seront parvenus au département des Finances.

Remontons de trente ans en arrière et nous nous ferons une idée du progrès du commerce du Canada, de sa richesse, de sa capacité d'acheter les produits de l'étranger, ce qui est l'une des expressions les plus claires de sa richesse.

Nous prendrons, pour ne pas trop allonger cet article, une année de cinq ans en cinq ans :

1876 - -	$12,833,114
1881 - -	18,500.786
1886 - -	19,448,124
1891 - -	23,481,069
1896 - -	20,219,937
1901 - -	29,106,980
1906 approxi.	47,000,000

Si le Canada peut aujourd'hui acheter à l'étranger, tant pour les besoins de son industrie que pour sa propre consommation quatre fois plus qu'en 1876, et près de deux fois et demie de plus qu'en 1896, n'est-il pas évident que sa richesse a augmenté dans les mêmes proportions ?

Et ces chiffres ne donnent pas encore exactement l'augmentation de notre commerce ...

... sieurs des droits de douanes ont été diminués et d'autres ont été complètement abolis.

Tout en diminuant ainsi la charge des consommateurs, en leur faisant payer des droits moins élevés qu'autrefois, le gouvernement peut encaisser aujourd'hui plus du double de ce que ses prédécesseurs encaissaient en 1896.

C'est que le nombre des consommateurs a augmenté, grâce à la politique d'immigration du gouvernement, et c'est aussi que la richesse particulière de chaque consommateur a augmenté, grâce à la politique fiscale du gouvernement.

Et cette augmentation de la richesse publique et privée qui se traduit par une augmentation de 109 p.c. dans les recettes du trésor, permet au gouvernement de creuser des canaux, de construire des chemins de fer, de subventionner les grandes industries métallurgiques, de peupler le Nord-Ouest d'immigrants qui mettent en valeur nos nouvelles provinces ; d'encourager les industries agricoles, etc. ; c'est-...

... employée à développer nos ressources et à augmenter encore davantage notre prospérité.

En face des résultats qui se constatent à chaque regard que l'on jette autour de soi, qui est-ce qui voudrait revenir à 1896 ?

(Canada)

Le Monument Crémazie.

Le dévoilement du monument dédié à notre poète national Crémazie a eu lieu à Montréal, le 24 du mois dernier. Nous avons le plaisir de publier une poésie que notre ami distingé, M. Adolphe Poisson, d'Arthabaska, à lu à cette occasion. C'est une prière vibrante de patriotisme qui restera à l'honneur de notre poète d'Arthabaska.

A CREMAZIE.

I

Le long des rives du grand fleuve
Le glas des morts s'est promené,
La patrie en deuil était veuve,
De son poète infortuné.
Partout où résonnait sa lyre,
Au souvenir de son martyre
Plus d'une larme avait coulé,
Et du toit de l'humble chaumière
Montait une ardente prière
Pour le repos de l'exilé.
Tu fus le chantre de nos gloires,
O barde aimé des jours anciens,
Où sous le poids de leurs victoires
Tombaient les héros canadiens.
Aimant notre terre bénie,
Tu consacrais tout ton génie
A la célébrer dans tes vers,
Et tes accents patriotiques,
Ressussitant les preux antiques,
Les révélaient à l'univers.

Du champ labouré par les balles
Tu levas ce sanglant sillon.
Chantant par les luttes colossales
Et le drapeau de Carillon ;
Ta muse aux ailes intrépides,
Dédaignant les bruits insipides
Dont ton grand vol était lassé,
Cherchait dans un rêve sublime,
Esprit planant sur un abime,
Les grandes rumeurs du passé.

Pour célébrer notre épopée,
O maitre tu fus sans rival.
Saluant la croix et l'épée
Tu chantas Montcalm et Laval.
Saints martyrs de la colonie,
Héros, frères de ton génie,
Défilent graves sous tes yeux.
Tout ce que le passé recèle
A ton regard audacieux.
Un jour flagellant ton génie,
Le vent d'orage t'emporta ;
Tu connus la longue insomnie
Sous l'humble toit qui t'abrita.
Proscrit de la rive sereine,
Tu promenas une âme pleine
Des regrets qui t'ont consumé,
Et quand pint l'heure déchirante
Par une main indifférente
Ton regard éteint fut fermé.

Sur le cercueil qui te renferme
Avec nos pleurs jetons l'oubli,
Que le couvercle se referme
Sans insulte à ton front pâli.
Oui, paix à ton âme chrétienne !
Et que l'Eglise se souvienne
Des hymnes que chantaia ta voix.
Tu mérites qu'on te pardonne,
Car tu portes double couronne :
Poète et martyr à la fois.

II

Cinq lustres sont passés depuis que le poète
A trouvé dans la mort la fin de son exil ;
Et, toujours ignorants du lieu de sa retraite,
Nous demandons encore : où donc repose-t-il ?
Ne parlons point d'exil ; parole mensongère,
Car le sol qui contient ce qui reste de toi
Ne fut jamais, ô barde, une terre étrangère,
Puisque nous lui devons et la langue et la foi.

La population, c'est la richesse

L'immigration au point de vue financier

Dans un rapport publié par une institution financière des Etats-Unis, il est incidemment question de l'immigration sous un aspect particulier qui mérite certainement l'attention des économistes, il s'agit de la valeur financière et économique de chaque immigrant adulte, sain de corps et d'esprit, capable au moins de travailler de ses bras, qui dans son pays d'adoption, devient à la fois producteur et consommateur et entre dans l'évolution générale au point de vue du mouvement des affaires. Dans le ...

... nissant les conditions ci-dessus énumérées, représente une valeur économique de $100 par année, et que 100,000 immigrants enrichissent pratiquement leur pays adoptif de $10,000,000 annuellement.

A ce compte, le Canada s'est enrichi considérablement depuis ces dernières années, car jamais l'affluence des étrangers n'a été aussi considérable, et les immigrants que nous avons reçus au milieu de nous, au point de vue de la qualité, sont très recommandables généralement parlant.

On peut discuter le chiffre proposé, quant à la valeur réelle d'un immigrant au point de vue économique, mais personne ne contestera la réalité de cette valeur, pour un pays qui demande des bras, qui a des ressources encore inexplorées, qui a des terres fertiles à défricher. La conclusion pratique à tirer de ces données c'est que la politique d'immigration adoptée par le gouvernement du Canada, est la bonne, et que l'argent consacré à cette oeuvre est de l'argent bien ...

JOURNAUX

Le Monde Illustré

ALBUM UNIVERSEL

Fondé en 1884

Le seul, le plus ancien, le plus volumineux MAGAZINE canadien-francais.

Imprimé sur papier de luxe. Illustrations d'actualité et artistiques.

LE NUMÉRO, - - 5 CENTINS

Abonnement : 12 mois, $2.50 ; 6 mois; $1.25 ; 3 mois 75c.

LE COURRIER DE L'OUEST, Edmonton, Alta., Agent.

LE PROGRES DE VALEYFIELD

Journal Hebdomaire, publié à Valleyfield, Province de Québec, une fois la semaine, le jeudi.

Abonnement :

12 mois, - - - $1.00
6 mois, - - - .50

Le Progrès de Valleyfield.
Valleyfield, Qué.

" L'AVENIR DU NORD "

JOURNAL LIBERAL INDEPENDANT POLITIQUE ET LITTERAIRE

Publié à Saint Jérôme, comté de Terrebonne, Province de Québec.

" L'AVENIR DU NORD " est plutôt un organe national qu'un journal de parti. Ne publie que de l'inédit : critiques de théâtre, chroniques, lettres de France.

Donne des nouvelles de toute la région s'étendant au nord de Montréal.

Directeur : JULES-EDOUARD PRÉVOST

Abonnement, $100 par année.

L'Hygiène en été

Boissons. — Nourriture. — Vêtéménts

Monsieur le Directeur,

Voici arrivé le temps des chaleurs. Nous devons, en cette saison, surveiller le boire, le manger et le vêtement. Nous buvons pour étancher la soif et nous ne devons le faire que pour cette fin. L'homme qui travaille est exposé à perdre une quantité d'eau assez considérable par la transpiration. Il faudra suppléer à cette déperdition par l'absorbation d'une quantité de liquide équivalante. Il faudra même en prendre davantage pour arriver au maximum physiologique, c'est-à-dire pour fournir à l'économie les liquides normaux. Que devons-nous boire ?

Question importante. Nous devons boire de l'eau fraîche et pure. Il est très imprudent, durant le cours d'une journée de travail, de s'abreuver à la première eau rencontrée sur sa route. En général les eaux stagnantes, les eaux non filtrées par le sol, les eaux non aérées, sont dangereuses, très dangereuses. L'eau de sources, si vantée dans nos campagnes, ne devrait pas être utilisée comme boisson si elle n'a pas coulé librement sur le lit d'un petit ruisseau au fond rocailleux. Cette opération a pour effet d'aérer cette eau et d'en faire une boisson saine et hygiénique. L'eau courante, dont la source n'est pas polluée, est donc l'eau potable par excellence parce que, en coulant sur un bon lit, elle se débarrassera des matières organiques et des gaz qu'elle peut contenir.

Quand devons-nous boire ?

On est tenté de répondre tout naturellement, " Quand nous avons soif."

Oui, mais l'hygiéniste vous dira toutefois qu'il n'est pas toujours permis de boire quand on a soif. Ainsi, durant le travail de la digestion, il n'est pas bon de boire trop copieusement. Lorsque la circulation du sang est fouettée par un exercice violent, on devra éviter de boire de l'eau froide. Il n'est pas bon, non plus, de boire de l'eau froide durant le repas.

C'est une profonde erreur de boire de l'eau à la glace, dans le but se se rafraîchir, durant les grandes chaleurs. L'eau à la glace, vu la sensation de qu'elle provoque sur la muqueuse de l'estomac, cause la contraction exagérée des vaisseaux de cet organe et en en chasse le sang vers l'extérieur. Comme conséquence, nous avons des transpirations abondantes et des malaises

Buvons de l'eau pure le matin, au au lever et par petites doses dans le cours de la journée. C'est suffisant pour calmer la soif et pour fournir à l'économie les liquides dont elle a besoin pour l'entretient de la vie et de la santé.

La nourriture de l'homme des champs, durant la saison des chaleurs, ne doit pas nécessairemont être bien abondante. Evitons en tout temps, mais surtout durant l'été, de charger notre estomac, des vivres indigestes ou inutiles. Un bon potage, des viandes saines en petites quantités, des légumes sains et bien cuits, du lait en abondance, des farines d'avoine, du bon pain, des produits d'un bon jardin, des œufs, en voilà assez pour fournir une nourriture aussi variée que substantielle et hygiénique.

Le lait caillé bien préparé est une nourriture excellente qu'on ne saurait trop recommander.

Mangeons peu, mais mangeons de bonnes choses et mangeons-les bien.

Prenons le temps de bien mâcher nos aliments. Ce précepte doit être suivi avec soin à chaque repas. Ne précipitons pas cette opération du repas qui doit réparer nos forces et fournir au corps les substances dont il a besoin.

Durant l'été, le vêtement de l'homme qui travaille au champ doit être ample et léger. Il portera un large chapeau de paille sur sa tête. Que le pantalon soit supporté par des bretelles et non par une ceinture qui comprime l'abdomen et le foie. L'homme prudent et soigneux ôtera tous les soirs les vêtements de dessous qu'il aura portés durant le jour. Cette sage mesure lui évitera une foule de malaises et même des maladies sérieuses.

Il faudra éviter les refroidissements subits quand le corps est chaud. A cette fin on devra avoir toujours près de soi un pardessus dont on se couvrira au moindre abaissement de température, si l'on est au repos.—Dr P.

Montréal et le Vatican

On demande la canonisation des Jésuites martyrs

La requête au maire sera soumise au conseil de ville

Montréal, 6 – Une pétition d'un grand intérêt a été présentée au maire hier et sera soumise au conseil de ville par Son Honneur.

La pétition, qui est signée par un grand nombre de personnes de la province de Québec, demande que Son Honneur et les membres du conseil de ville, prient le Pape de canoniser les six Pères Jésuites et les deux frères qui ont donné leur vie pour répandre la foi chez les Indiens dans les premiers jours de la colonie du Canada.

Les noms des Pères Jesuites sont : Daniel, De Brébœuf, Lalemant, Garnier, Chabanel et Jogues. Les noms des deux frères sont : Goupil et Lalande.

A différentes époques les martyrs ont démeuré dans la ville de Québec et comme cette ville célébrera bientôt le 300e anniversaire de sa fondation, on désirerait que la canonisation ait lieu avant cet événement.

La pétition dit que les membres du parlement fédéral et du parlement provincial de Québec, envoieront aussi des pétitions au Pape demandant que les martyrs canadiens soient canonisés par Sa Sainteté.

Les pétitionnaires font remarquer que protestants et catholiques s'accordent à faire l'éloge des martyrs. Par exemple quand l'archevêque de Canterbury visita Québec en 1901, il parla de la vie de ces missionnaires et dit qu'ils avaient donné au monde le spectacle le plus héroïque de renoncement à soi-même dont on puisse être témoin et cela au milieu des plus terribles tourmants.

Le maire présentera aussitôt que possible la pétition au conseil de ville.

Nous avons eu la semaine dernière la visite distinguée de M. Jean Lionnet, Président de " La Canadienne," de Paris, France. M. Lionnet est aussi membre de plusieurs sociétés de colonisation, françaises et canadiennes, de compagnies d'affaires, etc. C'est un homme considérable qui est venu au Canada pour voir notre pays. Va sans dire que ce distingué visiteur est enchanté, comme les autres d'ailleurs, d'avoir poussé une pointe jusqu'à Edmonton. " La Canadienne," la société dont Monsieur Lionnet est président, est une association qui s'occupe de faire connaître notre pays en France, et d'améliorer les relations entre les deux contrées. Cette société publie, à cet effet, une intéressante revue ; *Le Bulletin de la Canadienne*, qui de deux mois en deux mois parle à nos cousins de là bas de notre pays, dit les progrès merveilleux qui s'y accomplissent, les ressources qu'il contient, les chances d'avenir qu'il offre, au pauvre comme au riche. Il n'y a aucun doute que " La Canadienne " nous fait beaucoup de bien là-bas et contribue sa bonne part pour faire oublier les " quelques arpents de neige " et faire connaître notre Canada comme il est : beau, grand, prospère, hospitalier !

C'est avec plaisir qu'au nom des Canadiens d'Alberta, nous souhaitons à M. Jean Lionnet la bienvenue au milieu de nous.

LA POPULATION, C'EST LA RICHESSE

Suite de la 4ième page

La question de la valeur économique d'un homme pour un pays en temps de paix est un sujet digne de l'attention des économistes, puisque les banquiers s'en occupent. Les hommes d'Etat ne sauraient donc s'en désintéresser et l'on ne pourra pas reprocher au gouvernement de Sir Wilfrid Laurier d'avoir négligé cette source de richesse pour le pays.

Jugée d'après les données établies par les banquiers précités, notre gouvernement dépenserait-il $5 par tête pour chaque immigrant qu'il amène au pays, le pays y gagnerait encore $95 pour la première année de séjour et tout l'accroissement ultérieur de sa production à $100 par tête par année.

Et les 150,000 immigramts venus s'établir au Canada pendant l'année 1905 1906, quand même il nous coûteraient $750,000, représentaient, au dire des banquiers, une valeur pour le pays de $150,000,000 par année.

Est-ce qu'on les a payés trop cher ?

M. M. McCauley, député de Vermillon, a remis son mandat pour accepter du gouvernement la position de gouverneur du pénitencier.

Cette retraite de l'assemblée législative rend nécessaire une élection dans Vermillion et cette élection aura lieu le 26 du courant. La mise en nomination aura lieu le 16. On ne sait pas encore qui sera candidat.

Coin Féminin,

(Suite de la 3ième pare.)

Futilités.

Sous les chauds baisers du soleil, les églantines se sont ouvertes et prêtent une parure nouvelle au pays. Savez-vous quel est le langage de l'églantine?

L'églantine rose veut dire : amour sincère. Cependant sa fragilité est telle qu'elle s'effeuille et se fane presqu'aussitôt cueillie. L'amour sincère a-t-il plus longue durée ?

L'églantine blanche dévoile l'amour de la solitude.

Les aristocates de la famille, les roses disent :

La rose rose equivaut à un compliment : "Vous êtes belle."

La rose mousseuse signifie coquetterie.

La rose pompon : grâce naive.

La rose très pâle personnifie les doux souvenirs.

La rose thé est très osée, elle demande le cœur de la personne à laquelle on l'offre. Inutile d'ajouter qu'on peut accepter la rose sans se croire obligé de donner le cœur.

RECETTES PRATIQUES.

CRÊPES FRANÇAISES.

Pour 15 à 18 crêpes, prenez cinq bonnes cueillérées de farine, délayez-les peu à peu avec trois œufs, deux cuillérées de cognac, un demi-litre de lait ; ajoutez plein une cuillérée à thé de sel fin et une pincée de poivre, mélangez et battez bien le tout.

Cette préparation doit avoir la consistance d'une bouillie très claire et doit être faite trois ou quatre heures à l'avance.

Faites fondre dans une poêle gros comme une noisette de beurre; mettez-y deux cuillérées de pâte, étendez-là de manière que le fond de la poêle en soit couvert, mais d'une couche excessivement mince : lorsque la crêpe est colorée d'un côté, tournez de l'autre : servez brulant.

Pour bien réussir les crêpes, il faut les faire cuire vivement, sur un feu clair et ne mettre la pâte dans la poêle que lorsque celle-ci est très chaude.

TOT-FAIT.

Pour 10 à 12 personnes.

Mettez dans une casserolle cinq jaunes d'œufs, mélangez bien avec 125 grammes de farine ; délayez ensuite peu à peu avec un demi-litre de lait, ajoutez un quart de livre de sucre, un peu de zeste de citron. Beurrez un moule ; versez-y votre bouillie à laquelle vous aurez ajouté au dernier moment les six blancs d'oeufs en neige très dure. Faites cuire à four chaud au moins vingt minutes ; saupoudrez de sucre et servez promptement, une fois bien monté et de belle couleur ; car sans cela le tôt-fait retomberait.

PETIT COURRIER.

Marguerite [illegible] mes regrets pour le retard

1o. Il n'existe qu'un seul moyen de détruire à jamais les poils et duvet du visage : l'épilation électrique. Je ne sais si vous pouvez subir ce traitement à Edmonton. 2o. Les pâtes que vous m'indiquez sont comme toutes les pâtes : elle n'agissent que momentanément. On peut aussi arracher les poils avec la pince, mais c'est un traitement barbare ; mieux vaut le baton épilatoire qui enlève plusieurs poils à la fois.

Voici la recette d'une pâte aussi efficace et moins chère que celles que vous me nommez :

Colophane	6 onces
Cire jaune	1 "

Faites fondre ensemble au bain-marie : mélangez-les intimement et roulez et bâton. Pour vous en servir, plongez-les quelques minutes à l'eau chaude ; appliquez-les sur la peau par une de ses extrémités et enlevez-le brusquement sitôt que la solidification de la colophane rend cet enlèvement possible.

Mais si le duvet est léger vous pourriez faire une légère application d'eau oxygénée, cela blanchirait les poils et les rendrait moins apparents. Toute à votre disposition.

MAGALI.

La Traverse des Montagnes Rocheuses et le Tracé du G. T. P.

Un écrivain bien connu et très renseigné sur la question des chemins de fer, publie une étude aussi curieuse qu'intéressante sur un détail particulier, concernant les chemins de fer transcontinentaux de l'Amérique du Nord. Pour atteindre la côte du Pacifique, tous ces chemins de fer doivent traverser quelque part, les Montagnes Rocheuses. Sur chaque ligne se trouve un point culminant, séparant les deux versants l'un penché vers l'est, l'autre vers l'ouest. Or, M. Warman, l'auteur de l'étude en question, a noté la hauteur de ce point culminant sur chaque chemin de fer.

La ligne de Santa-Fé traverse le défilé Boston à 7,600 pieds au-dessus du niveau de la mer. C'est une hauteur beaucoup plus élevé que celle du Mont Washington. Les voies ferrées du Rio Grande, et du Colorada Midland, atteignent la crête à la hauteur de dix mille pieds au-dessus du niveau de la mer. L'ancienne gare du Union Pacific, appelée Summit, n'avait que huit mille pieds d'altitude, mais comme elle était entourée d'abris contre la neige, on aurait pu la prendre pour une station de refuge, pour l'usage des alpinistes.

Le Northern Pacifique traverse à un endroit, dont la hauteur ne dépasse pas un mille ou 5,260 pieds. Le Pacifique Canadien franchit les montagnes à une hauteur à peu près semblable. Au contraire, le nouveau Grand Tronc Pacifique ne s'élèvera pas au-dessus de 2,500 au-dessus du niveau de la mer. C'est à la même hauteur ou à peu près, que le Transsibérien traverse les Monts Ourals, qui séparent l'Europe de l'Asie.

Ces chiffres ont un intérêt réel, et voici pourquoi. Plus un chemin de fer a de fortes rampes, plus la dépense de traction augmente. C'est pourquoi on ne recule pas devant les courbes et les tunnels, malgré l'augmentation des distances de celles-là et les frais énormes de construction de ceux-ci, pour permettre aux trains de marchandises de transporter de lourdes charges avec le moins de puissance motrice possible.

LE BOSSU

OU

LE PETIT PARISIEN

(Suite de la 3me page),

rore, murmura-t-il, et jamais votre voix n'est arrivée si douce jusqu'au fond de mon cœur. Merci d'être venue. Les heures de ma cadtivité n'ont pas été bien longues ; vous les avez remplies, et votre cher souvenir a veillé près de moi. Merci d'être venue, merci, mon ange bien-aimé. Merci, madame, reprit-il en se tournant vers la princesse, à vous surtout, merci. Vous auriez pu me refusez cette dernière joie.

—Vous refuser ; s'écria Aurore impétueusement.

Le regard du prisonnier alla du fier visage de l'enfant au front penche de la mère. Il devina.

—Cela n'est pas bien, dit-il, cela ne doit pas être ainsi, Aurore ; voici le premier reproche que ma bouche et mon cœur laissent échapper contre vous. Vous avez ordonné, je vois cela, et votre mère obéissante est venue. Ne répondez pas, Aurore, interrompit-il, le temps passe, et je ne vous donnerez plus beaucoup de leçons. Aimez votre mère : obéissez à votre mère. Aujourd'hui, vous avez l'excuse du désespoir : mais demain...

—Demain, Henri, prononça résolument la jeune fille, si vous mourez, je serai morte.

Lagardère recula l'un pas, et sa physionomie prit une expression sévère. Nevers se tendra vers moi, car il aura vu sa fille et sa femme heureuses par moi.

—Heureuse ! répéta Aurore, heureuse sans vous.

Elle eut un rire plein d'egarement.

—Mais je me trompais, reprit Lagardère ; cette consolation, je ne l'ai pas ; cette joie, vous me l'arrachez. J'ai travaillé vingt ans pour voir mon œuvre brisé à la dernière heure. Cette entrevue a suffisamment duré. Adieu, mademoiselle de Nevers.

La princesse s'était approchée doucement. Elle fit comme Aurore : elle baisa les mains liées du prisonnier.

—Et c'est vous, murmura-t-elle, vous qui plaidez ma cause.

Elle reçut dans ses bras Aurore défaillante.

—Oh ! ne la brisez pas, reprit-elle : c'est moi, c'est ma jalousie, c'est mon orgueil...

—Ma mère ! ma mère ! s'écria Aurore, vous me déchirez le cœur.

Elles s'affaissèrent toutes deux sur le large siége. Lagardère restait debout devant elles.

—Votre mère se trompe, Aurore, dit-il, vous vous trompez, madame. Votre orgueil et votre jalousie, c'était de l'amour. Vous êtes la veuve de Nevers ; qui donc l'a oublié un instant, si ce n'est moi ? Il y a un coupable, il n'y a qu'un coupable, c'est moi.

Son noble visage exprimait une émotion douleureuse et grave.

—Ecoutez ceci, Aurore, reprit-il. Mon crime ne fut que d'un instant, et il avait pour excuse le rêve insensé, le rêve radieux et mille fois adoré qui me montrait ouvertes les portes du paradis. Mais mon crime fut grand, assez

La princesse baissa les yeux. Aurore cacha sa tête dans son sein.

—*Dieu m'a puni,* poursuivit Lagardère ; Dieu est juste : je vais mourir.

—Mais n'y a-t-il donc aucun recours? s'écria la princesse qui sentait sa fille faiblir dans ses bras.

—Mourir, poursuivit Lagardère, au moment où ma vie si longtemps éprouvée, allait s'épanouir comme une fleur. J'ai mal fait : aussi, le chatiment est cruel. Dieu s'irrite d'autant plus contre ceux qui ternissent une bonne action par une faute ; je me disais cela dans ma prison. Quel droit avais-je de me défier de vous, madame ? J'aurais dû vous l'amener, joyeuse et souriante, par la grand'porte de votre hôtel ; j'aurais du vous laisser l'embrasser à votre aise. Puis elle vous aurait dit : "Il m'aime, il est aimé." Et moi je serais tombé à vos genoux, en vous priant de nous bénir tous deux.

Il se mit lentement à genoux. Aurore fit comme lui.

—Et vous l'auriez fait, n'est-pas, madame ? acheva Lagardère.

La princesse hésitait, non point à bénir, mais à répondre.

—Vous l'auriez fait, ma mère, dit tout bas Aurore, comme vous allez le faire à cette heure d'agonie.

Ils s'inclinèrent tous deux. La princesse, les yeux au ciel, les joues baignées de larmes, s'écria :

—Seigneur, mon Dieu, faites un miracle.

Puis, rapprochant leurs têtes, qui se touchèrent, elle les baisa en disant :

—Mes enfants ! mes enfants !

Aurore se releva pour se jeter dans les bras de sa mère.

joie. Et maintenant, reprit-il, tandis que son visage changeait d'expression tout à coup, nous allons nous séparer, Aurore.

Celle-ci devint pâle comme une morte. Elle avait presque oublié.

—Non pas pour toujours, ajouta Lagardère en souriant : nous nous reverrons une fois pour le moins. Mais il faut vous éloigner, Aurore ; j'ai à parler à votre mère.

Mademoiselle de Nevers appuya les mains d'Henri contre son cœur, et gagna l'embrasure d'une croisée.

—*Madame,* dit le *prisonnier à la* princesse de Gonzague, quand Aurore se fut tirée à l'écart pour les laisser seuls, à chaque instant cette porte peut *s'ouvrir, et j'ai encore plusieurs choses* à vous dire. Je vous crois sincère : vous m'avez pardonné ; mais consentirez-vous à exaucer la prière d'un mourant ?

—Que vous viviez ou que vous mouriez, monsieur, répondit la princesse, et vous vivriez s'il ne fallait que de donner tout mon sang pour cela, je vous jure sur l'honneur que je ne vous refuserez rien ; rien, répéta-t-elle après un silence de réflexion ; je cherchais s'il y avait au monde une chose que je pusse vous refuser : il n'y en a pas.

—Ecoutez-moi donc, madame, et que Dieu vous récompense par l'amour de votre chère enfant. Je suis condamné à mort, je le sais, bien qu'on ne m'ait point encore lu ma sentence. Il n'y a pas d'exemple qu'on ait appelé des souveraines sentences de la Chambre Ardente. Je me trompe, il y a un exemple : sous le feu roi, le comte de Bossut, condamné pour l'empoisonnement coupable. Mais notre vrai coupable à nous ne fera point pareil aveu, et ce n'est point, du reste, sur ce sujet que je voulais vous entretenir.

—S'il restait cependant un espoir... dit madame de Gonzague.

Il ne reste pas d'espoir. Il est trois heures après midi, la nuit tombe à sept heures. Vers la brume, une escorte viendra me prendre ici pour me conduire à la Bastille. A huit heures, je sera rendu au préau des exécutions.

—Je vous comprends, s'écria la princese. Durant le trajet, si nous avions des amis.

Lagardère secoua la tête, et souriant tristement :

—Non, madame, répliqua-t-il, vous ne me comprenez point. Je m'expliquerai clairement, car je n'espère point être deviné. Entre la maison du Châtelet d'où je vais partir et le préau de la Bastille, but de mon dernier voyage, il y aura une station ; au cimettère de Saint-Magloire.

—Au cimetière de Saint-Magloire ! répéta la princesse tremblante.

—Ne faut-il pas, dit Lagardère dont le sourire eut une nuance d'amertume, ne faut-il pas que le meurtrier fasse amende honorable au tombeau de la victime ?

—Vous, Henri ! s'écria madame de Gonzague avec éclat : vous, le défenseur de Nevers ; vous, notre providence et notre sauveur !

—Ne parlez pas si haut, madame. Devant le tombeau de Nevers, il y aura un billot et une hache. J'aurai le poing droit coupé à l'entrée de la grille.

La princesse se couvrit le visage de ses mains. A l'autre bout de la cham-

vous comprenez cette angoisse de ma *dernière heure : laisser un souvenir infâme.*

—Mais pourquoi cette inutile cruauté ? demanda la princesse.

—*Le président de Ségré a dit,* répliqua Lagardère : "Il ne faut pas qu'on se mette ainsi à tuer un duc et pair comme le premier venu. Nous devons faire un exemple.

—Mais ce n'est pas vous, mon Dieu ! *Le régent ne souffrira pas...*

—Le regent pouvait tout avant la sentence prononcée ; maintenant, sauf le cas d'aveu du vrai coupable... Mais ne nous occupons point de cela, je vous en supplie, madame. Voici ma dernière requête : vous pouvez faire que ma mort soit le cantique d'action de grâces d'un martyr : vous pouvez me réhabiliter aux yeux de tous. Le voulez-vous ?

—Si je le veux. Vous me le demandez. Que faut-il faire ?

Lagardère baissa la voix davantage. Malgré cette assurance formelle, sa voix tremblait pendant qu'il poursuivait :

—Le perron de l'église est tout près. Si mademoiselle de Nevers, en costume de mariée, était là, sur le seuil ; s'il y avait un prêtre revêtu de ces habits sacerdotaux ; si vous etiez là, vous aussi, madame, et que mon escorte gagée me donnât quelques minutes pour m'agenouiller au pied de l'autel...

La princesse recula. Ses jambes chancelaient.

—Je vous effraye, madame... commença Lagardère.

—Achevez, achevez, dit-elle d'une voix saccadée.

—Si le prêtre, continua Lagardère,

—Sur mon salut, interrompit Aurore de Caylus qui sembla grandir, cela sera.

L'œil de Lagardère eut un éclatant rayonnement. Ses lèvres cherchèrent les mains de la princesse. Mais la princesse ne voulut pas. Aurore, qui s'était retournée au bruit, vit sa mère qui serrait le prisonnier entre ses bras. D'autres le virent aussi, car à ce moment la porte du greffe s'ouvrit, livrant passage à l'exempt et aux archers. Madame de Gonzague, sans prêter attention à tout cela, poursuivait avec une sorte d'exaltation enthousiaste :

—Et qui osera dire que la veuve de Nevers, celle qui a porté le deuil pendant *vingt ans, ait prêté les mains* à l'union de sa fille avec le meurtrier de son époux. C'est bien pensé, Henri, mon fils. Ne dites plus que je ne vous devine pas.

Cette fois, le prisonnier avait des larmes plein les yeux.

(A continuer)

INDICATEUR

Ville d'Edmonton

MAIRE : Chas. May.
CONSEILLERS : J. R. Boyle, R. Manson, T. Bellamy, J. H. Picard, Latta, W. A. Griesbach, R. Mays, Smith.
COMMISSAIRES DE LA CITÉ : Geo. Kinnaird, H. Hargreaves, Chas May.
SECRETAIRE-TRÉSORIER : Geo. Kinnaird.
CHEF DE POLICE : Sergent Evans
CHEF DU DEPARTEMENT DU FEU : M. Davidson.
CHEF DU BUREAU MÉDICAL : Dr Braithwaite
MAITRE DE POSTE : Alex. Taylor
REGISTRAIRE DES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS : St George Jellett.
MAGISTRATS : J. S. Cowan, Dr C. H. Stuart Wade
SOUS-PERCEPTEUR DU REVENUE DE L'INTÉRIEUR : Frank Osborne

District

MEMBRE DU SÉNAT ; Hon. Dr P. Roy.
DÉPUTÉ AUX COMMUNES DU CANADA L'Hon. Frank Oliver
DÉPUTÉ A L'ASSEMBLÉ LÉGISLATIVE L'Hon. C. W. Cross
COUR SUPRÈME D'ALBERTA, JUGE EN CHEF ; L'Hon. Arthur Sifton
JUGE RÉSIDENT, , L'Hon. Juge Scott
SOUS-GREFFIER, Alex. Taylor
SOUS-SHÉRIF, W. S. Robertson
SOUS-AGENT DES TERRES DU DOMINION : A. Harrison
RÉGISTRATEUR : George Roy
CORONER : Dr Braithwaite
OBSERVATEUR MÉTÉOROLOGIQUE : H. Young

GOUVERNEMENT PROVINCIAL

LIEUTENANT-GOUVERNEUR : Hon. M Bulyea
PREMIER MINISTRE ET PRÉSIDENT : DU CONSEIL EXÉCUTIF : L'Hon. A. C. Rutherford
PROCUREUR-GÉNÉRAL ; L'Hon. C. W. Cross
SECRÉTAIRE PROVINCIAL ; L'Hon. W. Th. Finlay
TRESORIER PROVINCIAL : L'Hon. A C. Rutherford
MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : L'Hon. W. H. Cushing
MINISTRE DE L'AGRICULTURE : L'Hon W. Th. Finlay
MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE L'Hon. A.C. Rutherford
SOUS-MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS : John Stocks
SOUS-MINISTRE DE L'AGRICULTURE : George Harcourt
ASSISTANT-PROCUREUR-GÉNÉRAL : Woods
SOUS-TRESORIER PROVINCIAL (par interim) : J. T. Mutrie
SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL (par interim) : Geo. Harcourt
SOUS-MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ; D. S. MacKenzie
SOUS-SECRÉTAIRE PROVINCIAL : H. W. Hunsfield Riley
AUDITEUR PROVINCIAL ; E. W. Burley
REGISTRAIRE DES MARQUES DE ; COMMERCE : J. R. C. Honeyman

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

ORATEUR : C. W. Fisher

COLLÈGES ÉLECTORAUX	DÉPUTÉS
Athabaska	F. Bredih
Banff	C. W. Fisher
Calgary	W. H. Cushing
Cardston	J. W. Woolf
Edmonton	C. W. Cross
Eturgeon	J. R. Boyle
Gleichen	Ch. Stewart
High Rive	
Innisfail	J. A. Simpson
Lacombe	W. H. Puffer
Leduc	R. T. Telford
Lethbridge	Dr De Vebor
Macleod	McKenzie
Medecine Hat	W. T. Finlay
PEACE RIVER ;	J. Brick.
Pincher Creek	J. T. Marcellus
Ponoka	J. R. McLeod
Red Deer	J. T. Moore
Rosebud	C. D. Hiebert
Stony Plain	J. A. McPherson
Strathcona	A. C. Rutherford
St Albert	H. W. McKenny
Vermillon	McCauley
Victoria	F. A. Walker
Wetaskiwin	A. S. Rosenroll

SOCIETE DE COLONISATION D'ALBERTA

OFFICIERS

PRES.-HON. : Hon. J. D. Rolland
PRÉSIDENT : J. H. Picard
VICE-PRÉSIDENT : J. H. Gariépy
SECRÉTAIRE : Wilfrid Gariépy
DIRECTEURS : Dr P. Roy, P. E. Lessard, O. Tessier, F. X. Boileau et D. Thibaudeau

Adresse Postale : Tiroir " A ", Edmonton, Alberta, Canada.

Le secrétaire repondra volontiers à toute demande de renseignements sur le pays.

Chronique Locale.

Nous avons eu mardi un orage comme il ne s'en voit pas souvent. Pendant plus d'une heure la pluie a tombé à torrents, avec accompagnement de tonnerre, avec variations. A l'observatoire de la cinquième rue, on a constaté qu'il était tombé 1.09 pouce de pluie. M. Young, l'observateur météorologique, dit que, c'est le plus fort volume de pluie qu'il a vu depuis longtemps. Ce volume équivaut à 10 pouces de neige, en hiver.

Cependant personne ne songe à se plaindre de cette pluie qui a quelque peu rafraîchie la température. Depuis le commencement de juillet, la chaleur était très grande, on a vu le thermomètre à 88 et 89, à l'ombre. C'est pas trop mal pour la "Northern City"...

Sur le chemin de fer C.N.R., plusieurs centaines d'hommes sont occupés à solidifier la voie, *ballasting* et on entend mettre toute la ligne, d'ici à Winnipeg, en bon état d'ici à quelque temps.

On a fait disparaitre encore une autre des vieilles maisons d'Edmonton ces jours derniers, celle qui était située au coin de la deuxième rue et de l'Ave Jasper et qui servait de bureau à la firme Harbottle & Co. Sur cet emplacement, coin deuxième rue et Ave Jasper, on va construire un grand édifice, qui contiendra plusieurs magasins, faisant face sur les deux rues, et des bureaux. Cette nouvelle construction aura trois étages.

M. A. C. Fraser, gérant de la Banque des Marchands, est de retour à Edmonton, après une absence de plusieurs jours, en voyage de noces.

A Ranfurley M. Courtemanche, entrepreneur, est à construire un gros magasin pour une nouvelle maison d'affaires, MM. Labelle Frères, qui sont des nouveaux arrivés, venant d'Ontario. Ces messieurs, deux jeunes gens d'initiative, ouvriront là un magasin général.

Nos révérends pasteurs sont en retraite depuis hier soir. La retraite a lieu à St-Albert où sont réunis à peu près tous les révérends du nord. Cette retraite durera huit jours.

Les mineurs à l'emploi de la "City Coal Company" sont en grève.

Notre club de base-ball a battu celui de Calgary, à Calgary, par un score de 5 points contre 2.

Il y a plusieurs plaintes ces jours-ci au sujet du pouvoir électrique fourni par la ville.

Les ateliers qui s'en servent comme pouvoir moteur se trouvent souvent arrêtés, dit-on, à cause du manque de force ; ou encore, au moment où l'on s'y attend le moins, la lumière disparait et... zut, il fait noir. Au plaintes les commissaires répondent que cela est névitable ! le fournisseur de Charbon ne peut fournir, enfin c'est la faute au charbon,— qui manque !

A une assemblée du Conseil on a parlé d'acheter un mine et de laisser la ville extraire son charbon elle-même. Ah ! v'là une belle idée ! on était presque tous d'accord : achetons une mine ! Oui, mais ça se fait pas en disant psst ! acheter une mine. Et d'ici à ce que le Conseil ait fini les négociations, le charbon manque !

Nous accusons réception d'une nouvelle publication hebdomadaire, publiée à Banff, par M. W. H. Footner. Ce nouveau- né a nom "The Climber," le Grimpeur. C'est un journal, genre magazine, très bien fait sous tous les rapports et qui parait être né viable. Nous lui souhaitons tous les succès.

Au Fort Saskatchewan, le nouveau pont construit par la compagnie du Canadian Northern Railway est à peu près terminé et dans quelques jours sera inauguré.

A une assemblée du Conseil de Ville, mardi soir, on a accordé aux firmes Cushing Bros et Edmonton Wool & Wood Co. la permission de construire une ligne de chemin de fer, le long de la ruelle à l'est de l'avenue Namao, à partir de la voie du C.N.Ry. jusqu'à leurs usines.

MM. C. H. Gibson & Co., agents financiers, ont transporté leurs bureaux dans la bâtisse jusqu'ici occupée par la Dominion Express Co., en face de l'édifice de la Banque des Marchands.

L'American Society of Equity a eu sa convention trimestrielle, mardi, à l'hôtel de ville. Etaient présents des délégués de toutes les succursales du district. M. Moran présidait les délibérations et M. W. J. Keen, secrétaire de la société, agissait comme secrétaire. On s'est surtout occupé de la question de réunir ensemble les deux associations de cultivateurs, l'Alberta Farmers' Association et l'American Society of Equity. Un comité composé de trois membres a été nommé pour s'occuper de cette affaire. Ce comité s'abouchera avec un comité semblable nommé par l'autre société pour discuter la qxestion.

Une résolution a été passée à l'effet de demander au département de l'agriculture de s'occuper à trouver un moyen pour faire disparaitre une mauvaise herbe, communément connue sous le nom de "panais sauvage," qui cause beaucoup de dommage aux éleveurs aux environs de Cooking Lake, et aussi de trouver un anti lote pour le poison que cette herbe contient.

Honneur au Mérite.

Nous avons remarqué avec plaisir que M. Arthur Gervais, fromagier de Morinville, a remporté le premier prix à l'exposition de la semaine dernière. Nos félicitations.

Nos félicitations aussi aux élèves du couvent qui ont remporté plusieurs prix pour travaux artistiques à l'aiguille, au crayon et au pinceau.

A l'assemblée du Conseil-de-Ville, mardi soir, on a donné à Taylor, Bouchier & Peters les contrats pour la construction de canaux d'égoûts dans les rues Edmiston, Mackenzie, Neuvième et Douzième, et pour le macadamisage de la Sixième et de la Neuvième rue. Ces contrats s'élève a $200,000.

ST. EMERANCE.

Le Rev. Père Normann, de St. Albert, est venu dimanche dernier célébrer le saint sacrifice de la messe, à la Rivière-Qui-Barre, notre curé, le Rév. Père Okhysen étant parti en Hollande pour une couple de mois.

Après deux mois d'absence M. le docteur Ferguson est de retour à la Rivière-Qui-Barre.

Ici, comme partout ailleurs, les récoltes ont très belle apparence. Tout indique que le rendement sera des plus satisfaisant.

M. H. Cyr est à faire construire une jolie résidence.

M. Ivor Daniel est parti pour Athabasca Landing, pour voir le pays.

M. S. Valcourt se fait construire une résidence.

Le lambrissage en brique de l'Hôtel St-James est maintenant terminé. Cela donne une apparence différente à l'Hôtel qui apparait avec beaucoup plus davantage à présent.

Quoique n'étant ouvert depuis une couple de mois seulement, cet maison est déjà très populaire, surtout parmi les canadiens et nous nous faisons plaisir de la recommander à nos lecteurs.

Petites Annonces

ACCORDEUR DE PIANOS. M. G C. Jones, de la maison Astley-Jones Piano & Organ Co., accorde les pianos de nos musiciens depuis sept ou huit ans. Avez-vous besoin de faire accorder le vôtre ?

Bucherons demandés — Plusieurs bons bucherons demandés pour une équipe d'arpenteurs. Bons gages. S'adresser à A. Michaud — Arpenteur Fédéral. Au dessus du magasin J. B. Mercer.

ON DEMANDE une servante 'adresser à Mme H. O. Bélanger, coin de l'Avenue Victoria et de la Cinquième rue.

Le Rév. Père Lemarchand, de Calgary, est arrivé mardi soir, pour suivre la retraite annuelle à St. Albert.

On demande Un Jeune Homme.

De 14 à 15 ans pour apprendre le métier d'imprimeur-typographe. S'adresser tout de suite au

COURRIER DE L'OUEST
Edmonton.

Marché d'Edmonton

FOIN,	$8. à $15.
MIL.	$15. à $18.
AVOINE	25 à 27cts.
PAILLE	$4. la ton.
PATATES	30 à 35cts.
OEUFS	17 à 20cts.
BEURRE	13 à 15cts.
BŒUF	3 à 3¾cts.
PORC	6½cts.
VEAU	7 à 12cts.